



20-21/02/2015

Date: 12.02.2015

Time: 11.00

Bulletin # 01

Document: 07

From: The Organising Committee
To: All Competitors
Cc: The Stewards of the Meeting
The Clerk of the Course
The Secretary of the Meeting
The Chief Timekeepers

Classic	X	Legend	X	Legend & Classic	X
---------	---	--------	---	------------------	---

~~Xxxxx~~ Ancien texte
Xxxxx Nouveau texte

A. PROGRAMME

A.1. LEGEND

Judi 19 février 2015:

09.00 à 21.00 : Ouverture du secrétariat de la compétition : ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne

Vendredi 20 février 2015:

08.00 à 20.00 : Ouverture du secrétariat de la compétition, : ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne

08.30 : Distribution du parcours pour la reconnaissance, au secrétariat de l'événement : ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne

20.05 : Distribution du road-book 1 Day-1 pour la première voiture, au contrôle horaire service out, ~~Voie de la Liberté~~ Chaussée d'Arlon, à Bastogne

Samedi 21 février 2015:

07.00 à 02.00 : Ouverture du secrétariat de la compétition, ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne

07.30 : Publication de la liste des ordres de départ, Secrétariat, ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne

08.00 : Ouverture du parc de pré-départ des voitures, Rue du Marché Couvert à Bastogne

09.00 + x démo + 5' : Distribution du road-book, au contrôle horaire de sortie du parc de pré-départ des voitures, et chacun se rend de minute en minute Place Mc Auliffe, Bastogne et attend son heure de départ idéale publiée par l'ordre de départ.

09.20 + x démo + 5' : Départ de la 1^{ère} voiture (Catégorie Legend), Place Mc Auliffe à Bastogne.



Dimanche 22 février 2015 :

00.38: Arrivée de la première voiture (Catégorie Legend) – fin de la compétition, Chapiteau, Place Mc Auliffe à Bastogne

A.2. CLASSIC

Jeudi 19 février 2015:

09.00 à 21.00 : Ouverture du secrétariat de la compétition : **ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne**

Vendredi 20 février 2015:

08.00 à 20.00 : **Ouverture du secrétariat de la compétition ; ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne**

18.30 : Distribution du road-book 1 Day-1 pour la première voiture, au contrôle horaire service out, ~~Voie de la Liberté~~ **Chaussée d'Arlon** à Bastogne

Samedi 21 février 2015:

07.00 à 02.00 : Ouverture du secrétariat de la compétition : **ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne**

07.30 : Publication de la Liste des équipages admis au départ & ordre de départ, Secrétariat, **ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne**

08:00 : Ouverture du parc de pré-départ des voitures, **Rue du Marché Couvert à Bastogne**

09:00 : Distribution du road-book, au contrôle horaire de sortie du parc de pré-départ des voitures, et chacun se rend de trente en trente secondes Place McAuliffe à Bastogne et attend son heure de départ idéale publiée par l'ordre de départ.

09.14 : Départ de la 1^{ère} voiture (Catégorie Classic), Chapiteau Place Mc Auliffe à Bastogne

23.43 : Arrivée de la première voiture (Catégorie Classic) – fin de la compétition, Chapiteau, Place Mc Auliffe à Bastogne

A.3. GENERAL

Tableau Officiel d'affichage :

Secrétariat, ainsi qu'un panneau d'affichage virtuel sera accessible sur le site web officiel www.racspa.be.

Permanence durant l'épreuve :

Secrétariat, **ICET, Rue des Remparts, 57 à Bastogne** Tél +32.4.375.97.64, fax +32.87.47.49.87, email : info@racspa.be, web : www.racspa.be

1.1 Relations avec les concurrents : **Thierry Vidal (F)**

Médecin-Chef : **Docteur Pol Sibille**

ARTICLE 3 : DESCRIPTION

Le parcours des LEGEND BOUCLES ® A BASTOGNE est divisé en **3 5** boucles.

Il se déroulera sur routes fermées.

Il sera de type "SECRET" et partiellement sur routes ouvertes pour la Catégorie Regularity Classic et de type "CONNU" pour la Catégorie Regularity Legend.

Pour la Catégorie Classic, la distance prévue pour l'événement est d'environ **589.47** kms comprenant **16** épreuves de régularité pour approximativement **183.95** kms. Pour la Catégorie Legend, la distance prévue pour l'événement est d'environ **580.49** kms comprenant **18** épreuves de régularité pour approximativement **201.01** kms.



L'itinéraire ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, les sections neutralisées etc ... seront indiqués dans le carnet de route et dans le road-book, qui donnera à l'équipage toutes les informations nécessaires pour poursuivre correctement sa route.

Le parcours sera représenté en flèche-métré. D'une manière générale, le Road-Book présentera tous les changements de directions. Certaines notes seront ajoutées pour garantir la sécurité ou pour confirmer certains points de passage.

Situation du Parc pré-départ : ~~Rue sur les Bords d'Eau~~, ~~Rue du Marché Couvert~~ à Bastogne Bastogne

Contrôle Technique : Place Mc Auliffe

Permanence durant la compétition : ~~Institut Saint Joseph, rue des Remparts 45 ICET~~, ~~Rue des Remparts, 57~~ à Bastogne à 6600 Bastogne

4.11.3. Le montage de maximum 4 phares supplémentaires est autorisé, non-inclus ceux d'origine.

Pour respecter l'esprit de l'époque, les ampoules au Xénon ne sont pas autorisées **ainsi que les ampoules LED.**

13.2. Une caution de 500€ ttc au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet officiel est exigée.

Le concurrent marque expressément, et de manière irrévocable, son accord sur le fait que l'organisateur pourra prélever, sans avertissement préalable, à partir du compte bancaire associé à la carte de crédit dont les coordonnées ont été communiquées par le concurrent :

- la somme de 500 € correspondant au coût du transpondeur confié au concurrent si ce dernier n'est pas restitué pour le dimanche ~~16/02/2014~~ **22/02/2015** à 11h45.
- La somme de 500€ si le transpondeur CD Concept / AMB My laps est endommagé lors de sa remise.

13.3. Pour la Catégorie Legend, les prises de temps seront réalisées par le système AMB. Un transpondeur sera placé par la société RIS lors des vérifications techniques.

Une caution de 370€ ttc téléchargeable sur le site internet officiel est exigée.

Elle est possible exclusivement via les cartes de crédits « Mastercard » & « Visa ».

Le formulaire devra être remis lors des vérifications sportives avec présentation simultanée de la carte de crédit pour vérification.

Le concurrent devra restituer le transpondeur à l'organisation dans les lieux et les délais suivants :

- Soit immédiatement en cas d'abandon durant l'épreuve à la permanence de la compétition de 09.30 à 23.00
- Soit à la fin de l'épreuve, de 23.15 à 02.30 au Parc d'arrivée
- Soit, et dernier délais, lors de la remise des prix le dimanche de 11.00 à 11.45

Le concurrent marque expressément, et de manière irrévocable, son accord sur le fait que l'organisateur pourra prélever, sans avertissement préalable, à partir du compte bancaire associé à la carte de crédit dont les coordonnées ont été communiquées par le concurrent :

- la somme de 370 € correspondant au coût du transpondeur confié au concurrent si ce dernier n'est pas restitué pour le dimanche ~~22/02/2015~~ ~~16/02/2014~~ à 11h45.
- La somme de 370€ si le transpondeur My laps est endommagé lors de sa remise.



20.3.9.a. Si un équipage pointe à un contrôle horaire après son temps idéal, son retard est ajouté à celui déjà accumulé. Il n'y aura pas de pénalité de retard.

Néanmoins le maximum de retard autorisé par Boucle est de :

Catégorie Legend:

Boucle 1 - 5 minutes avant pénalités
Boucle 2- 20 minutes avant pénalités
Boucle 3 - 5 minutes avant pénalités
Boucle 4 - 15 minutes avant pénalités
Boucle 5 - 10 minutes avant pénalités
Boucle 6 - 15 minutes avant pénalités

Catégorie Classic:

Boucle 1 - 5 minutes avant pénalités
Boucle 2- 15 minutes avant pénalités
Boucle 3- 15 minutes avant pénalités
Boucle 4 - 10 minutes avant pénalités
Boucle 5 - 15 minutes avant pénalités

Remise à zéro du retard sans pénalités à chaque boucle
Au-delà obligation à l'équipage de se présenter au départ de la boucle suivante.

L'omission de pointage à un contrôle horaire entraînera 600 pts de pénalité.
Néanmoins les Art. 20.5 et Art.22.4 pourront s'appliquer.

26.5.3 :Power Test : Les pénalités (points) pour retard/avance dans la RT 18 (Legend) 15 (Classic) seront multipliées par deux. ~~TBC~~

VISA RACB SPORT : HRR001/181214 – Add1 of 12/02/2015